

Courrier en date du 19 novembre 1945 adressé à la mère d'Aimé Caillon par une religieuse (infirmière) l'ayant soigné à la libération du camp de concentration de Flossenbürg (?). Très souffrant, resté au « revier » du camp (infirmier) du 29 avril au 20 mai 1945, Aimé Caillon a ensuite été transporté sur l'île de Mainau (lac de Constance, Allemagne) où il est décédé le 5 juin 1945.  
Collection privée.

MAISON SAINT-RAPHAËL  
171, Rue d'Alsace  
PARIS

Maman Aimé Caillon  
1945

Marseille le 19 novembre 1945

+  
Chère Madame,  
P. C. C.

Chère Madame si vous avez besoin d'autres livres je vous ai toujours l'adresse  
Aimé était un de mes enfants avec vous j'espère la retrouver un jour au ciel  
Voilà votre chaque  
Votre lettre du 9 novembre m'est arrivée ici  
car j'ai quitté Paris et j'attends un bateau  
pour partir au Maroc. Comme vous j'aurais  
aimé que nous nous voyions, pour parler de votre  
cher enfant. Chère Madame je ne vous le cache  
pas c'était un de nos malades des plus sym-  
patiques. Quand nous parlons d'Aimé Caillon  
nous n'avons que des éloges à faire nous l'aimions  
beaucoup il était si pur, si droit, si courageux  
aussi c'est plus avec le cœur qu'avec des mots  
je vous enis, je voudrais tant vous consoler  
mon père, aussi voyez vous c'est au Bon Dieu  
que je demande de le faire, Lui seul peut  
consoler une maman, je ne sais si vous avez  
la foi, Aimé lui l'avait très profonde et  
très vivante cela l'a aidé beaucoup, il  
pensait au Christ sur la croix et disait



C'est, il doit être si heureux la nuit, soyez sûrs que nous avons essayé d'  
adopter ces souffrances quand nous venons à mourir avec vous le  
partage tout volublement.

de plus personne ne pouvait entrer au camp  
à cause du typhus. Aimé n'avait pas le typhus  
mais une forte dysenterie et de plus ses poumons  
étaient atteints.

Plusieurs fois il m'a parlé de sa maman mais  
je vous l'ai dit "il voulait qu'on aie". Je suis  
très étonné que vous n'ayez rien reçu de lui  
car tous nos malades ont écrit à leur famille,  
je sais que les courriers arrivaient très mal.  
Non les parents ne sont pas venus chercher  
leur malade, la circulation était impossible  
et de plus il fallait de nombreux passeports pour  
passer la frontière, ceux-ci n'étaient pas  
souvent accordés.

Depuis le 29 avril jusqu'à son arrivée chez  
nous le 20 mai il était au revir, sorte d'infer-  
merie, il recevait quelques soins mais son état  
s'empire vers le 25 mai, la dysenterie devint  
plus forte et il se mit à tousser, le mal existait  
depuis quelques mois. Les médecins ont  
tout essayé c'était comme je vous l'ai dit  
je vois, des médecins français, une de nos  
sœurs même était médecin et s'intéressait  
spécialement à Aimé, nous lui faisons

du sérum glucose, du plasma sanguin  
de l'huile camphrée à hautes doses, sur la fin  
je le faisais moi-même manger, il était si fatigué.  
Je comprends très bien que vous ayez voulu l'en-  
tendre vous compter ses misères pourtant Aimé était  
très courageux et ne se plaignait jamais. Quand  
il parlait de sa captivité c'était en riant disant,  
quel temps qu'il était avec le prêtre avec qui il dit  
avoir été arrêté il n'a jamais été malheureux  
je vous l'avoue, Aimé avait une foi très profonde  
et je l'entends encore me dire "le Christ lui a  
souffert sur une croix tandis que moi j'ai  
un bon lit, il est vrai que nous lui avions donné  
de bons matelas.

Ah! chère Madame vous pouvez être fière d'avoir élevé  
un tel enfant je suis sûre que de la part il vous  
protégera sûrement la souffrance est très grande  
mais persévérez qui à l'exemple de votre fils vous serez  
courageuse, je prie beaucoup pour vous. Non vous n'  
êtes pas du tout exigeante nous qui avons remplacé  
les mamans nous comprenons très bien qu'elles  
veulent qu'on parle de leur enfant, je ne regrette  
qu'une chose c'est qu'il soit parti de chez nous  
non pas qu'il se serait guéri mais je pourrais

vous dire les derniers mots. Nous avons contenté à son départ pour bon temps  
les nous avions peur qu'en Allemagne il n'ait pas une famille individuelle  
nous devions en effet en France nous avons de faire de notre sur cette terre.